

« La proximité,  
gage de réussite  
et de confiance! »

 À lire en page 2 (Édito)



pages  
2 - 3

## ACTUALITÉS

- Plan de relance: la DSIL, abondée de 950 M€
- Hausse des matières premières, le Sycabel alerte la filière

### Zoom sur...

- Décret tertiaire: déterminer l'année de référence, un choix stratégique!

page  
4

## ÉNERGIE & CLIMAT

- BIM: le SERCE élabore un catalogue simplifié
- EuropeOn: la crise sanitaire offre de nouvelles opportunités

page  
5

## RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

- Fibre optique: un guide pratique 2.0 sur le raccordement
- Le Rail Open Lab: l'expérimentation en partage

page  
6

## PRÉVENTION & SÉCURITÉ

- Prévention des risques électriques: le SERCE rejoint la commission d'experts de l'Afnor
- La Commission « Prévention & Sécurité » reçoit le Directeur Prévention Santé Sécurité d'Enedis

page  
7

## FORMATION

- Le SERCE et OMNIFER proposent un nouveau parcours de formation d'agent d'études en signalisation ferroviaire
- Crise sanitaire: la digitalisation au service de la formation

page  
8

## EN BREF

- Publications
- Nominations
- Le SERCE dans la presse
- Agenda

## LA PROXIMITÉ, GAGE DE RÉUSSITE ET DE CONFIANCE

Le Plan de relance prévoit de consacrer 10 Mds € pour accélérer l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et réduire l'empreinte carbone. Trois leviers sont particulièrement pertinents pour atteindre les objectifs de transition énergétique et climatique portés par les pouvoirs publics. Il faut mesurer pour comprendre et maîtriser la consommation énergétique avant de proposer des démarches de rénovation énergétique, qui peuvent être assorties de garanties de performance. L'accélération de la décentralisation du système électrique permettra également d'intégrer massivement les énergies renouvelables et de gagner en efficacité.

Les entreprises du SERCE sont en première ligne pour réfléchir aux optimisations d'aujourd'hui et de demain. Nos adhérents intègrent déjà ces réflexions sur le carbone à leurs projets de construction et d'exploitation, grâce au développe-

ment d'outils permettant de calculer l'impact carbone pendant toutes les phases du cycle de vie des ouvrages.

Les systèmes actifs du bâtiment, essentiellement représentés par les lots techniques (systèmes électriques, contrôles d'accès, CVC, production et stockage d'énergie) permettent un pilotage fin des installations et des usages. La collecte des données est à la portée de nombreux acteurs, mais les mieux placés pour participer à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments sont ceux qui ont la meilleure connaissance de leurs clients, alliée à une forte compétence technique.

Présentes sur les sites des clients, les entreprises du SERCE nouent un véritable dialogue et une relation de confiance indispensable pour comprendre leurs besoins, collecter et interpréter les données les plus adéquates. Leur parfaite connaissance des usages d'un bâtiment est indispensable pour proposer des solutions bien adaptées aux usages réels et s'engager dans la durée en matière d'optimisation énergétique, notamment via les Contrats de Performance Énergétique (CPE).

Dès cet automne, les maîtres d'ouvrage concernés par la mise en œuvre du Dispositif Éco Énergie devront transmettre leurs données via la plateforme Operat. Dès maintenant, cette étape doit être soigneusement préparée pour permettre de déterminer l'année de référence. Elle peut s'avérer complexe. Je sais que nos entreprises expertes en matière d'efficacité énergétique, sauront accompagner les maîtres d'ouvrage pour définir la trajectoire d'amélioration pour atteindre les objectifs fixés.



## ACTUALITÉS

### CONJONCTURE : BILAN 2020, PERSPECTIVES 2021

**Le baromètre d'opinion réalisé par Xerfi Specific pour le SERCE, montre qu'après un deuxième trimestre fortement impacté par le confinement, l'activité des entreprises adhérentes est repartie aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2020, sans permettre pour autant de revenir au niveau de 2019.**

Le chiffre d'affaires du secteur se positionne toujours en baisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 de 1 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre de 2019. L'année 2020 se conclut sur un repli de 7,1 % par rapport à 2019.

Au regard des résultats affichés par d'autres secteurs, la baisse reste finalement maîtrisée surtout si l'on compare avec 2019 qui a été une excellente année. Cela montre la forte capacité de résilience des entre-

prises de la transition énergétique et numérique qui ont su reprendre fortement l'activité dès que les conditions sanitaires se sont améliorées.

L'année 2021 devrait être porteuse d'activité avec, bien sûr, des situations contrastées en fonction des secteurs et des régions. Le large périmètre de compétences des entreprises (réseaux, bâtiments, industrie) devrait leur permettre de garder une trajectoire positive.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, LA DSIL SOUTIEN LA RÉALISATION DES TRAVAUX

La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), gérée par les Préfectures permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements.

Le plan « France relance » abonde la DSIL de 950 millions d'euros de crédits supplémentaires en 2021, la transition écologique et notamment la rénovation énergétique des bâtiments faisant partie des priorités de financement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif Éco-énergie Tertiaire, qui impose la diminution de la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, ce dispositif peut contribuer à la réalisation des travaux de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités.



La FNCCR a organisé des webinaires et met en ligne une FAQ sur l'utilisation de la DSIL

## HAUSSE DES MATIÈRES PREMIÈRES: DES RÉPERCUSSIONS INÉLUCTABLES SUR LES PRIX

**Depuis le début de l'année, le marché des matières premières et des matériaux traverse une zone de turbulences. Les cours de l'acier, de l'aluminium, du cuivre, du bois d'œuvre et du plastique s'envolent.**



**Marie-Thérèse BLANOT**

Députée générale du Sycabel

**L'ensemble de la filière de l'électricité est touchée par les tensions actuelles qui s'amplifient depuis le second semestre 2020 et se répercutent sur les approvisionnements provoquant de fortes hausses de prix. Le SYCABEL, qui représente les fabricants de fils et de câbles électriques et de communication évoque le cas des câbles.**

L'ensemble des composants des câbles et équipements de raccordement est concerné par la hausse des matières premières. On enregistre des augmentations allant jusqu'à 40 % pour le cuivre, 15 % pour l'aluminium et 30 à 50 % pour les matières plastiques, pvc et polyéthylène. Pour ces dernières, au-delà des hausses de prix, il est à noter que les industriels rencontrent une difficulté grandissante pour leur approvisionnement. Une raréfaction essentiellement due aux problèmes qu'ont rencontrés les fournisseurs dont le niveau de production a été affaibli en raison de nombreux cas de force majeure et la rupture des processus continus de fabrication.

Du côté des fabricants de câbles, ils voient aujourd'hui leurs commandes annulées dans certains cas ou au mieux reportées avec des délais qui s'allongent parfois de plusieurs mois. Les approvision-

nements du mois de mars ont été difficiles et le mois d'avril s'est avéré encore plus problématique. L'absence actuelle de visibilité sur la production des matières plastiques devient critique et fait peser une forte incertitude sur la production de câbles au deuxième trimestre.

Les adhérents du SERCE, utilisateurs de câbles électriques, distributeurs et installateurs, ainsi que des grands donneurs d'ordre publics, représentent un indicateur en amont très avancé et très important pour anticiper les besoins. En ce sens le SYCABEL appelle à un dialogue constant et constructif avec ces partenaires pour maîtriser au mieux les tensions dans la filière électrique en matière de consommation de câbles.

## ZOOM SUR...



### NOUVEAUX ADHÉRENTS

#### FAYAT POWER Nanterre (92)

Cette filiale du Groupe Fayat Energie Services exerce ses activités dans le domaine de la construction des Postes et Lignes Souterraines HTB.

#### IN ENERGIES Tours (37)

Créée en 2008, IN' ENERGIES est une filiale du groupe Vinci Energies qui intervient en particulier sur les réseaux d'éclairage public. L'entreprise détient la qualification « Efficacité énergétique / installations d'éclairage » du SERCE et celle relative aux Contrats de Performance Énergétique (CPE).

## COMMUNICATION: LE SERCE SE PLIE EN 4!

Le SERCE innove avec un format dépliant pour sa nouvelle plaquette de présentation.

Pratique, ce nouvel outil communication présente l'activité des entreprises adhérentes, tout en servant de « carte de visite » du SERCE à travers le rappel de ses missions et de ses grands axes d'actions.

Au recto : présentation des entreprises à travers leurs poids économique, leurs champs d'activité diversifiés et un rappel des enjeux auxquels elles apportent des solutions. Au verso : présentation de l'organisation du SERCE, de ses missions et des domaines d'actions privilégiés.



LA PLAQUETTE EST ÉGALEMENT DISPONIBLE, EN VERSION IMPRIMABLE, AU FORMAT A4 DEPUIS LE SITE INTERNET : [www.serce.fr](http://www.serce.fr) > Rubrique Publications > Documents de présentation du SERCE

## DÉCRET TERTIAIRE : DÉTERMINER L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE, UN CHOIX STRATÉGIQUE À NE PAS NÉGLIGER EN 2021!

La mise en œuvre du dispositif Éco Énergie Tertiaire repose sur les données qui seront intégrées dès 2021-2022 dans la plate-forme Operat, gérée par l'Ademe. Une étape complexe et indispensable, qu'il convient de préparer afin d'assurer l'atteinte des objectifs.

D'ici le 30 septembre 2021, les assujettis devront renseigner Operat en enregistrant l'activité tertiaire exercée ainsi que la superficie de chaque bâtiment exercée ainsi que la superficie de chaque bâtiment concerné. Ils auront jusqu'au 30 septembre 2022, pour compléter la base en choisissant l'année de référence (entre 2010 et 2019) et les consommations associées. Ensuite, tous les ans, ils devront intégrer avant fin septembre leurs consommations annuelles d'énergie qui seront pondérées selon divers indicateurs, en fonction des activités hébergées.

Les maîtres d'ouvrage concernés ont un peu plus d'un an pour définir leur stratégie, arbitrer entre l'atteinte de l'objectif en valeur relative (année de référence) ou en valeur absolue et minimiser le risque.

Cette première phase peut s'avérer délicate à surmonter.

Engagées depuis de nombreuses années dans la rénovation et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, les entreprises du SERCE qui interviennent sur le marché tertiaire peuvent accompagner les

maîtres d'ouvrage concernés dans leurs démarches. Elles ont la capacité de collecter et interpréter les données, d'arbitrer le choix entre valeur absolue et valeur relative, de déterminer la stratégie de travaux et leur planification, et de rassurer sur le volume des travaux à réaliser.

Elles peuvent réaliser une synthèse patrimoniale pour les multi propriétaires afin d'établir une stratégie de programme pluriannuel de travaux à l'échelle d'un parc (possibilité de compensation des résultats à l'échelle d'un parc). Elles savent également définir et réaliser les travaux les plus pertinents, exploiter les bâtiments et s'engager sur la performance énergétique dans la durée, notamment via les Contrats de Performance Énergétique (CPE).

Pour sensibiliser les maîtres d'ouvrages concernés, le SERCE a prévu de multiplier les actions de communication : interventions dans le cadre du Grand Circuit (cf. p. 4), rédaction d'une note d'information destinée à être largement diffusée (cf. ci contre), projet de vidéo, interviews...



LA FICHE « RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES : DÉTERMINER L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE, UN CHOIX STRATÉGIQUE À NE SURTOUT PAS NÉGLIGER » EST DISPONIBLE SUR : [www.serce.fr](http://www.serce.fr) > Dossiers thématiques > Bâtiments et Performance énergétique

28 SEPTEMBRE 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
du SERCE

10h30 – 12h30  
(réservée aux adhérents, accueil à 10h)

CONFÉRENCE  
Programme en cours d'élaboration  
17h – 18h30 (accueil à 16h30)

SAVE  
THE  
DATE

## GRAND CIRCUIT 2021 LE SERCE RENOUVELLE SON PARTENARIAT

Déjà partenaire du Grand circuit en 2020, le SERCE a souhaité réitérer son partenariat en soutenant un nouveau cycle de 4 conférences en 2021, sur le thème de la mise en œuvre du dispositif Éco-Énergie Tertiaire. De quoi permettre au SERCE et à ses entreprises adhérentes de mieux se faire connaître auprès des maîtres d'ouvrage publics et privés concernés par la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires.

La première webconférence s'est tenue le 18 mars dernier (cf. p.4).

Notez d'ores et déjà les trois prochaines dates :

- 15 juin Production d'énergie, stockage et autoconsommation
- 14 septembre Pilotage, entretien et maintenance
- 24 novembre Nouveaux usages, IRVE, pilotage énergétique, capteurs...



POUR PLUS D'INFORMATIONS  
<https://www.amelioronslaville.com/grand-circuit/>

SAVE  
THE  
DATE

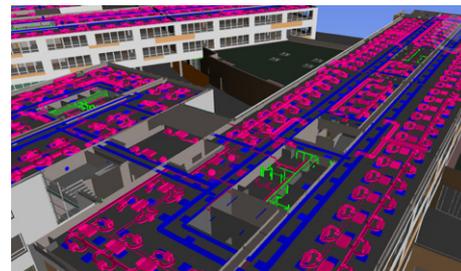


## ÉNERGIE & CLIMAT

# LE SERCE TRAVAILLE À L'ÉLABORATION D'UN CATALOGUE « BIM » SIMPLIFIÉ

La maquette numérique a révolutionné le secteur de la construction, apportant de nouvelles méthodes de travail et créant de nouveaux métiers. Le BIM revêt de nombreux atouts: il permet de raisonner en coût global, de connaître l'impact de chaque bâtiment dans son environnement, d'impliquer dès la conception du projet l'exploitation future du bâtiment et donc de concevoir pour l'occupant une utilisation facile.

Les membres du groupe de travail « BIM » créé par le SERCE aimeraient que la maquette BIM exploitation soit la plus dynamique possible. En créant un catalogue simplifié, ils souhaitent ainsi déterminer le minimum requis pour garantir l'efficacité de l'utilisation de la maquette numérique.



Ce manuel\* recensera sous forme de checklist les bonnes pratiques, déjà expérimentées et opérationnelles, permettant d'aborder simplement et efficacement la maquette numérique. Il sera constitué de trois grandes parties: démarches et contextualisation / grands principes de la modélisation (dont outil REVIT\*\*) / détails par typologie d'éléments et mise en œuvre dans la production de la modélisation. Ce catalogue est principalement destiné aux projeteurs et aux entreprises d'installation.

Il existe déjà une grande littérature sur le sujet du BIM mais qui n'est pas toujours très accessible. Il est donc

important, pour permettre à la démarche de devenir un véritable levier de performance, de réaliser, dans un premier temps, un outil de « première approche de la maquette numérique » court, simple et accessible puis de l'étoffer au fur et à mesure dans un second temps.

Par ailleurs le groupe de travail BIM prévoit de travailler en 2022 sur la notion de carbone associé au BIM.

\* disponible fin juin 2021

\*\* REVIT: logiciel de conception de bâtiment.



**Matthieu FERRUA**

Président du groupe de travail « BIM » du SERCE

De par leurs activités, les entreprises du SERCE sont des acteurs incontournables de la maquette BIM. Elles sont au cœur du cycle de vie des bâtiments depuis leur conception et leur réalisation jusqu'à leur maintenance et réparation, que ce soit dans le neuf ou en rénovation. Elles enrichissent donc les bases de la maquette numérique pour toutes les installations électriques et à ce titre il est impossible de faire l'économie de leur participation active à notre projet de catalogue simplifié.

# EuropeOn: LA CRISE SANITAIRE OFFRE DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

À Bruxelles, EuropeOn, l'association européenne des installateurs/intégrateurs électriciens représente la profession au niveau européen depuis 1954. Un secteur qui fédère 1,8 million de professionnels et plus de 300 000 entreprises qui représentent un chiffre d'affaires de 200 Mds €.

travers lesquelles les électriciens-intégrateurs ont un rôle important à jouer et des opportunités à saisir: une relance économique verte plus soutenable et durable (rénovation énergétique des bâtiments, IRVE, énergies renouvelables...), une forte inclination pour des bâtiments plus confortables, plus intelligents et plus adaptés aux nouveaux modes de travail ainsi qu'un engouement pour les technologies sans contact porteuses de promesses en termes sanitaires.

En 2021, EuropeOn et ses membres prévoient de suivre de près les révisions législatives européennes à venir. Celles-ci auront des implications sur les énergies renouve-



lables, l'efficacité énergétique et la performance des bâtiments. Nous veillons à ce que le budget européen en faveur de la relance bénéficie au secteur. Nous oeuvrons également en faveur du partage des bonnes pratiques, et de l'attractivité du secteur, pourvoyeur d'emplois, notamment auprès des femmes. Nous agissons aussi pour valoriser le positionnement des intégrateurs dans la chaîne de valeur.

Au premier semestre 2022, la France présidera le Conseil européen. Nous allons travailler dès cette année avec le SERCE pour que nos sujets fassent partie de l'agenda européen.



**Julie BEAUFILS**

Secrétaire générale d'EuropeOn (Bruxelles)

La mission d'EuropeOn s'articule autour de trois grands axes: travailler ensemble et partager les bonnes pratiques; analyser la grande variété des nouvelles politiques publiques européennes et anticiper leur application; sensibiliser les décideurs publics en portant la voix des installateurs-intégrateurs en électricité sur la scène européenne.

Sur fond de crise sanitaire, nous avons mené, entre mai et décembre 2020, une étude auprès d'associations professionnelles dans 12 pays d'Europe afin de dégager une vision constructive de la situation Covid-19 et saisir les opportunités d'affaires de la profession dans ce contexte (étude disponible en anglais auprès du SERCE, cf. p. 8).

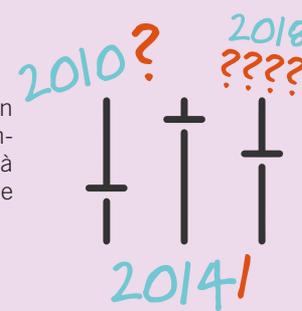
Nous avons identifié les aspirations croissantes des citoyens et capté deux grandes tendances à

## Webconférence - 18 mars 2021

### « Améliorons la Ville - Tertiaire »

100 % digitale, la première conférence du cycle « Améliorons la ville - Tertiaire » qui s'est déroulée le 18 mars dernier a permis à **Anne Valachs, Directrice générale** et **Thierry Duruoha Chargé de mission « Efficacité énergétique & Bâtiments » du SERCE** d'insister sur la nécessité de déterminer l'année de référence sur laquelle bâtir le plan de rénovation des prochaines années. L'occasion de rappeler que

l'étape de collecte des données et de construction d'un plan de travaux nécessite un véritable accompagnement que les entreprises du SERCE sont à même de proposer, fortes de leur expertise dans le domaine et de leur proximité avec les clients.



VOIR LE REPLAY DE LA CONFÉRENCE

## UN GUIDE 2.0 AU SERVICE D'UN RACCORDEMENT À LA FIBRE DE QUALITÉ

Objectif Fibre s'est emparé du sujet du raccordement des abonnés à la fibre optique, afin de définir collaborativement les bonnes pratiques opérationnelles visant à garantir la qualité et la pérennité des installations en fibre optique chez les clients. Cette étape « des derniers mètres » est en effet déterminante pour une connexion internet performante, pérenne et pour éviter toute dégradation du bâti.



**Xavier ARDOUIN**

Directeur de Projets chez Engie Solutions – Villes & Collectivités

Le raccordement de la fibre chez l'abonné nécessite quatre grandes compétences : technique, organisation, rigueur et un comportement commercial et humain irréprochable.

Les techniciens doivent mettre à niveau en permanence leurs connaissances. La formation, l'accès à l'information sur les nouveaux produits et la mise à jour des documents techniques sont indispensables.

En ce sens, la nouvelle version numérique du guide de raccordement à la fibre optique est très intéressante car elle permet une mise à jour en temps réel des informations assurant que tous les techniciens ont accès 24h/24h aux évolutions les plus récentes sur les bonnes pratiques. Ce guide présente l'intérêt d'être transversal. Il est donc utile sur toute la chaîne professionnelle. Il est destiné aux techniciens mais également accessible au management et aux conduites d'activités qui pilotent et programment les interventions.

Néanmoins, si cet outil est essentiel, il ne peut se substituer à la formation nécessaire des techniciens, au contrôle de leurs connaissances et à la mise à

niveau de leurs compétences. Adapté à nos métiers, c'est un complément très utile à la gestion des compétences mises en œuvre.

Côté technique, deux aspects doivent être maîtrisés : le premier, matériel, avec la pose soignée des câbles et boîtiers dans les règles de l'art ; le second, technologique lors de la mise en service de la ligne et du raccordement des différents équipements informatiques du foyer. L'organisation et la rigueur sont indispensables pour assurer les rendez-vous en tenant compte des aléas rencontrés et adapter son activité à un rythme soutenu, souvent à flux tendu. Quant à la qualité de la relation client, c'est un prérequis incontournable pour confirmer le professionnalisme et les compétences des techniciens et garantir le sérieux de l'opérateur et de la société pour lesquels ils interviennent.



ACCÉDER AU GUIDE INTERACTIF DEPUIS LE SITE [www.objectif-fibre.fr](http://www.objectif-fibre.fr) > Bonnes pratiques

### COMITÉ DE LIAISON SERCE ENEDIS

Le Comité de liaison SERCE-Enedis s'est réuni début mars. Les échanges ont porté sur la prévention et la sécurité, qui restent une priorité constante, et sur la dématérialisation de procédures qui visent une gestion encore plus rigoureuse des chantiers et des approvisionnements. Le SERCE reste vigilant néanmoins sur la gestion administrative de ces procédures qui ne doit pas basculer uniquement du côté des entreprises.

La programmation des investissements pour 2021 a également été évoquée. Enedis devrait retrouver un niveau d'investissement brut (4,2 Mds€) proche de celui de 2019 après le creux de 2020 lié à la situation sanitaire.

Les grandes priorités restent la maintenance du réseau, la sécurisation des postes sources urbains, le traitement des fils nus basse tension et la rénovation programmée des réseaux aériens en HTA.

Les entreprises du SERCE sont étroitement associées à la mise en œuvre de ces orientations et dialoguent régulièrement avec Enedis sur les actions à mener pour développer l'attractivité des métiers des réseaux auprès des jeunes afin de maintenir les compétences.

## RAIL OPEN LAB: L'EXPÉRIMENTATION PARTAGÉE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DU RÉSEAU FERROVIAIRE

La plate-forme Rail Open Lab (ROL) est un partenariat entre SNCF Réseau, RATP, la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) et le SERCE.

Au cours des expérimentations appelées « sprint » plusieurs solutions sont testées pendant 4 mois dans le cadre de « cas d'usage » qui se déroulent en conditions réelles d'exploitation.

En deux ans d'existence, le Rail Open Lab compte 16 expérimentations, 55 cas d'usage, 37 réunions plénières d'échanges avec les industriels partenaires et 8 solutions à fort potentiel d'industrialisation qui portent sur la température du rail, la surveillance des niveaux d'eau et du fonctionnement des pompes de relevage aux abords de la plate-forme ferroviaire, la géolocalisation d'assets de chantiers (perches caténaïres, signaux d'arrêts, etc.)...

Nous sommes ravis de l'implication des entreprises du SERCE qui a permis d'accélérer le développement de solutions et de répondre aux besoins exprimés par les Gestionnaires d'Infrastructures (GI). Ce travail commun est concluant puisqu'il simplifie le développement des industriels de la filière, mutualise les besoins et expérimentations et favorise la mise en place des standards propres au ferroviaire.

Une charte liée à la propriété intellectuelle sera signée au premier semestre 2021 pour permettre la mise en œuvre à grande échelle des innovations testées.

Nous poursuivons nos expérimentations au même rythme dont 4 cas d'usages sur les caténaïres cette année.



**Benoît BESSON**

Chef de projet Rail Open Lab & industrialisation de l'IoT chez SNCF Réseau

Le Rail Open Lab est une plate-forme permettant à toute une filière de co-construire et expérimenter collectivement des innovations. Son objectif

est de co-développer des solutions technologiques et numériques nouvelles au service de l'excellence du réseau ferroviaire. Ses principes de fonctionnement reposent sur un mode agile mettant les besoins utilisateurs au centre de la démarche et la réalisation de tests produits en conditions réelles d'exploitation. Ce modèle qui privilégie la coopération entre tous les acteurs, garantit une mise au point plus rapide des solutions technologiques élaborées. Les maîtres mots du Rail Open Lab sont l'agilité, le partage et l'expérimentation.

## PRÉVENTION & SÉCURITÉ



# OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE FORMATIONS ET VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES DURANT L'ÉPIDÉMIE

Dans la mise à jour du 4 février 2021 de la FAQ sur les mesures de prévention-santé « hors Covid-19 », le ministère du Travail rappelle que les délais d'exécution prévus par voie législative ou réglementaire en matière de santé et de sécurité au travail ne sont pas reportés.

Aucune ordonnance n'aménage à ce jour ces délais réglementaires. En conséquence, les mesures de prévention santé et sécurité habituelles restent en vigueur durant l'épidémie.

(ex. : installations électriques, installations d'aération et d'assainissement...);

### NE PEUVENT ÊTRE REPORTÉS

- les primo-obligations (formations avant affectation au poste de travail, vérifications initiales, premières demandes de certification ou d'accréditation);
- le recyclage des formations obligatoires des travailleurs (ex. : formation à la prévention des risques liés à l'amiante, rayonnements ionisants, risques électriques...);
- les Vérifications Générales Périodiques des équipements de travail (ex. : appareils et accessoires de levage, équipement émettant des rayonnements ionisants...) ou des installations

- le renouvellement des certifications (ex. : certification des organismes de formation, certification des entreprises réalisant des travaux particuliers liés à l'amiante, à l'hyperbarie, aux rayonnements ionisants...) et des accréditations (ex. : accréditation des organismes certificateurs, accréditation des organismes réalisant le mesurage des VLEP...);
- les audits devant être réalisés au cours d'un cycle de certification ou dans la perspective de son renouvellement (certains audits pourront être dématérialisés au regard des exigences réglementaires).

 [FAQ: MESURES DE PRÉVENTION-SANTÉ « HORS COVID-19 » sur le site du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion](#)

## CONCOURS SÉCURITÉ

SERCE - OPPBTP

12 mai 2021

Jury du Concours Sécurité

28 juin 2021

Remise des Prix du Concours  
Sécurité 2020

SAVE  
THE  
DATE



### Carlos DOMINGUES

Membre expert pour le SERCE à la Commission AFNOR U21 Préventeur SST Eiffage Energie Systèmes, formateur NF C18-510

Depuis 30 ans chez Eiffage Energie Systèmes - Clemessy, j'ai d'abord été technicien courants forts pendant 15 ans, avant d'intégrer le service

Prévention, Sécurité et Radio Protection au poste de Préventeur / Conseil face aux risques électriques. À ce titre, depuis 2012 je fais partie de la Commission AFNOR U21 en qualité de référent pour la branche électrique de l'entreprise, ce qui m'a valu d'être proposé par le SERCE pour représenter plus largement les intérêts de la profession au sein de la Commission.

Élaborée par les experts de la Commission de Normalisation U21, la norme NF C18-510 évolue en permanence afin de rester connectée aux pratiques

du terrain. En ce sens, le travail effectué est particulièrement utile.

Globalement l'application des prescriptions de la norme est bonne, autrement dit « c'est rentré dans les mœurs! ». Elle a notamment permis de bien clarifier les tâches à effectuer selon le niveau d'habilitation de chacun et a légitimé l'officialisation de certaines pratiques. Par ailleurs l'amendement A1 prévoit désormais une nouvelle habilitation électrique, le BF-HF qui concerne certaines opérations sur des câbles électriques isolés ou sous tension, par des opérateurs sans compétence électriques (terrassiers...), dans des tranchées. Il instaure désormais une formation théorique et pratique, et une évaluation des compétences, pour ces opérations.

La lenteur administrative des mises à jour des normes reste néanmoins le point faible, pénalisant les besoins terrains souvent urgents.

Dans les points d'amélioration, il faudrait rendre obligatoire la mise en place d'un contrôle systématique (quelle que soit la forme, QCM, logiciel de contrôle...) dans toutes les entreprises, au minimum une fois par an afin de s'assurer de la maîtrise des procédures et des connaissances par tous les concernés. Enfin une action prioritaire doit être menée pour préciser clairement les limites de travaux en présence de tension ou sous tension, un encadrement indispensable qui permettrait d'éviter les risques d'électrisation.



### Sébastien PIETRE CAMBACEDES

Directeur Prévention Santé Sécurité d'Enedis Direction des Ressources Humaines, Transformation, Sécurité

Participer à la Commission « Prévention & Sécurité » du SERCE traduit le renforcement de nos relations et conforte la motivation de travailler ensemble que ce soit au niveau local ou national.

Nous partageons une dynamique commune avec les entreprises du SERCE et poursuivons les mêmes objectifs. Accentuer la tendance baissière vertueuse de l'accidentologie enregistrée depuis plusieurs années et éradiquer les accidents graves qui persistent depuis une dizaine d'années. Pour cela nous avons identifié différents axes de travail.

En premier lieu, il nous faut passer ensemble d'une culture du rétroviseur à une culture de l'anticipation en favorisant la remontée terrain des signaux faibles afin de traiter les dérives éventuelles avant qu'elles ne conduisent à des accidents graves.

En second lieu, il nous faut être sélectifs sur les événements à analyser et concentrer notre énergie en analysant en profondeur ceux qui représentent un haut potentiel d'apprentissage pour progresser collectivement via une approche du type « facteurs humains et organisationnels ».

Enfin, il nous faut développer la prise de conscience des risques. Plus nous sommes experts, plus nous

travaillons sans avoir conscience des risques auxquels nous sommes exposés. S'il nous permet généralement de réagir rapidement et efficacement, notre cerveau possède néanmoins des limites ou automatismes qui peuvent nous faire commettre des erreurs. En ce sens, l'apport des recherches en sciences cognitives peut nous aider à une meilleure prise de conscience des risques et à mettre en place des parades adaptées qui éviteront les accidents.

Pour l'avenir, mon ambition est de faire évoluer notre partenariat, notamment par l'amplification des analyses conjointes, des partages et des visites de sécurité réalisées dans un esprit alliant l'exigence et la bienveillance.

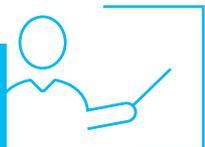
## LA PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

En tant que membre de la Commission AFNOR U21 « Prévention des accidents d'origine électrique », le SERCE y est représenté par Bruno LEDUEY, Directeur Prévention & Sécurité accompagné depuis juillet 2018 par Carlos DOMINGUES.

## ENEDIS, INVITÉ DE LA COMMISSION « PRÉVENTION & SÉCURITÉ »

Au cours d'une récente Commission « Prévention & Sécurité », le SERCE a invité Sébastien PIETRE CAMBACEDES, Directeur Prévention Santé Sécurité d'ENEDIS.

## FORMATION



# UN PARCOURS DE FORMATION D'AGENT D'ÉTUDES EN SIGNALISATION FERROVIAIRE

Face au manque de ressources sur le marché de l'emploi pour recruter des agents d'études en signalisation ferroviaire, le SERCE, en partenariat avec l'organisme de formation OMNIFER, propose un parcours pédagogique qui deviendra à terme certifiant, avec la création d'un Certificat de Qualification Professionnel (CQP).

Le secteur ferroviaire français connaît depuis plusieurs années des évolutions profondes : régionalisation des TER, extension du réseau grande vitesse, ouverture à la concurrence du transport international de voyageurs et du fret... La signalisation ferroviaire joue un rôle important dans la régulation de 120 000 trains, métros et tramways qui circulent chaque jour en France. Tous ces facteurs engendrent une réelle tension dans certains métiers du domaine ferroviaire.

Les entreprises adhérentes au SERCE qui interviennent sur le marché de la signalisation ferroviaire ont constaté l'absence de formation initiale, alors qu'elles connaissent une pénurie de compétences, à court et moyen termes. Avec l'appui des membres de la Commission « Signalisation Transport », le SERCE a

rédigé un cahier des charges pour élaborer un parcours de formation certifiant d'Agent d'études en signalisation ferroviaire et engagé les démarches pour la création d'un **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Agent d'études en signalisation ferroviaire »**.

La formation est assurée par OMNIFER, associé à TGSO, bureau d'études dédié à la signalisation ferroviaire. Elle couvre la chaîne complète des études depuis la phase Dossier d'Initialisation (DI), l'Avant-Projet (AVP), le Projet (PRO) jusqu'à la Réalisation (REA).

Conçue en alternance, la première session de formation a débuté en janvier pour 13 stagiaires. Elle durera 10 mois (350 heures) et se terminera en octobre 2021.



## LA DIGITALISATION AU SERVICE DE LA FORMATION

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire a bouleversé en profondeur les pratiques de la formation continue accélérant des transformations déjà à l'œuvre (digitalisation) tout en révélant de nouveaux enjeux (pratiques pédagogiques, adaptation des contenus, besoin en équipement...).



**Olivier LEGRAND**

Membre de la Commission « Formation » du SERCE

« Dès le 1<sup>er</sup> confinement il a fallu réagir vite et s'adapter pour pouvoir continuer à proposer nos formations. Le virage du digital était déjà amorcé à l'Academy VINCI Energies en France, nous avons donc donné un coup d'accélérateur et formé nos formateurs (internes et externes) afin qu'ils aient une totale maîtrise de l'outil et surtout de la pédagogie à adopter. »

Nous avons évité la transposition pure et simple du présentiel vers le distanciel, en adaptant notamment le découpage de la formation en plusieurs modules de courte durée, les supports et en variant les activités pédagogiques (durées plus dynamiques / exercices en sous-groupes, travail à distance en autonomie avec restitution pendant la classe virtuelle...).

Il a fallu trouver le bon équilibre entre créativité et simplicité pour donner encore plus de rythme à ces

formations, éviter la monotonie et le décrochage des apprenants, plus compliqués à gérer à distance. La co-animation nous a permis de créer des variations de présentation et d'avoir toujours un animateur à l'écoute des réactions (ou de l'absence de réaction) des participants. De même, la création d'éléments de communication transmis en amont a permis aux apprenants de s'approprier l'environnement technique et les « règles de vie » d'une classe virtuelle. Proposer des webinars leur offrait également l'occasion de donner une suite pratique et fonctionnelle à la formation proposée en classe virtuelle.

Concernant les formations réglementaires pendant la période de confinement, elles ont majoritairement été reportées. Les habilitations qui arrivaient à échéance ont bénéficié d'une prorogation par les autorités.

Le digital offre souplesse et flexibilité grâce à une diversité de formats. Il permet également d'optimi-

ser les coûts pour l'entreprise de l'apprenant avec, souvent, moins de temps passé en formation ou en déplacements.

Avant la crise sanitaire, la proportion du présentiel vs le distanciel était de 90 % vs 10 %. Aujourd'hui, alors que nous avons beaucoup appris de l'expérience du confinement, nous avons également pu identifier les limites du tout digital. L'humain reste un facteur important dans l'apprentissage des compétences à la fois pour favoriser les rencontres individuelles et pour se créer un réseau au sein de l'entreprise. Notre stratégie de formation s'oriente donc plus vers une proposition de parcours mixtes mêlant à la fois présentiel et distanciel.

Côté apprenants, le tout digital n'est de toute manière pas une solution à laquelle ils adhèrent de façon permanente. En revanche, ils apprécient la combinaison des formats présentiels et distanciels pour toutes les raisons évoquées.



### UN NOUVEAU TÉMOIGNAGE EN VIDÉO « ROMAIN, CHARGÉ D'AFFAIRES INDUSTRIE »

Le site [www.metiers-electricite.com](http://www.metiers-electricite.com) s'est enrichi d'une nouvelle vidéo « Métier ». Après un Bac en génie électrique, Romain s'est orienté vers un DUT Électrotechnique et Informatique Industrielle. Dix ans après être entré dans la vie active, il crée sa propre société puis saisit l'opportunité de devenir Chargé d'Affaires.



Deux autres vidéos devraient être réalisées au printemps.

POUR VISIONNER LES VIDÉOS RENDEZ-VOUS SUR : [www.metiers-electricite.com](http://www.metiers-electricite.com) > Espace « Videos »

## EN BREF



### COMMISSION



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « QUESTIONS JURIDIQUES »

**Philippe PETITIMBERT**  
(ENGIE Solutions)

## NOMINATIONS

### CONSEILLERS RÉGIONAUX



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX PAYS DE LA LOIRE

**François CHEENNE**  
(VINCI ENERGIES)



CONSEILLER RÉGIONAL INDUSTRIE TERTIAIRE AUVERGNE

**Bruno GARCIA**  
(ENGIE Solutions)



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX HAUTS-DE-FRANCE

**Michel MORETTO**  
(VINCI ENERGIES)  
France Infrastructures



CONSEILLER RÉGIONAL INDUSTRIE TERTIAIRE RHÔNE ALPES

**Laurent GILARDINO**  
(SNEF)

## LE SERCE DANS LA PRESSE

• **Journal du Parlement** – Interview de Jean-Pascal de Peretti, Président du SERCE « **Transition énergétique : passons à l'action !** »

• **CFP Bâtiment Performant** – Interview de Jean-Pascal de Peretti, Président du SERCE « **Le manque d'attractivité de nos métiers doit cesser** »

• **Environnement Magazine** – Interview de Pierre Blanchet, membre de la Commission « **Efficacité énergétique** » sur « **La qualité de l'air intérieur : un enjeu important de la future RE2020** »

• **Électro Magazine** – Interview de Philippe Hunault, Directeur Affaires techniques du SERCE sur « **Le nouveau cursus de formation en éclairage public et équipements connectés** »

• **SNCF Réseau** – Interview de Bruno Leduey, Directeur Prévention et sécurité du SERCE « **1/2 journée bleue de sensibilisation avec les partenaires : un exemple de dynamique sur la sécurité électrique** »

• **Amelioronslaville.com / Le Mag' du Circuit et Energie Plus** – Interviews d'Anne Valachs, Directrice générale du SERCE « **Décret tertiaire : déterminer l'année de référence, un choix stratégique à ne pas négliger en 2021 !** »



LES INTERVIEWS SONT À CONSULTER SUR [www.serce.fr](http://www.serce.fr) > Espace presse

## PUBLICATIONS



### Bilan des actions 2020

Découvrez toute l'activité du SERCE et de ses représentants (Commissions et Délégations régionales) durant l'année écoulée.

Les principaux faits marquants dans les domaines suivants : Qualifications, Social, Formation, Juridique, Transition énergétique - Énergie / Europe, Affaires techniques, Prévention & Sécurité, Relations presse, Événements, Publications.



DOCUMENT TÉLÉCHARGEABLE DEPUIS

l'espace « Adhérents » (Vers l'extranet), rubrique « Documents/Publications Adhérents »



### Étude EuropeOn « Business opportunities since Covid-19 »

La pandémie de Covid-19 transforme en profondeur tous les aspects de la société Européenne, de nos relations sociales à nos façons de travailler. The European Electrical Contractors Association (EuropeOn), l'association européenne des installateurs/intégrateurs électriciens, a réalisé une étude permettant d'identifier les nouvelles opportunités d'affaires et celles ayant été modifiées.

Le SERCE est intervenu durant la conférence de présentation de l'étude EuropeOn.



TÉLÉCHARGEZ L'ÉTUDE « OPPORTUNITÉS D'AFFAIRE DEPUIS L'APPARITION DU COVID-19 » [www.serce.fr](http://www.serce.fr)



## LE SERCE SOUTIENT L'ACTION D'ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES



Contact PRESSE **C-Comme Vous**

**Corinne SORBIER**  
[csorbier@c-commevous.com](mailto:csorbier@c-commevous.com)  
Tél. : 01 45 31 20 83  
[www.c-commevous.com](http://www.c-commevous.com)  
@CCCommeVous



Les entreprises de la transition énergétique et numérique

Contact **SERCE**  
**Marielle MOURGUES**  
[m.mourgues@serce.fr](mailto:m.mourgues@serce.fr)  
Tél. : 01 47 20 69 45  
[www.serce.fr](http://www.serce.fr)



Retrouvez SERCE'INFOS et toutes les informations du SERCE sur le site internet :

[www.serce.fr](http://www.serce.fr)

# AGENDA

4 mai

• Commission « Réseaux de communication »

6 mai

• EDF : GT Instructions de Sécurité Temporaires

7 mai

• SNCF / FIF / SERCE : Rail Open Lab - réunion plénière

11 mai

• Commission « Questions juridiques »

12 mai

• SERCE / OPPBTP : Jury Concours Sécurité

18 mai

• Commission « Signalisation transport »

19 mai

• Commission « Qualification »

4 juin

• SNCF / FIF / SERCE : Rail Open Lab - réunion plénière

9 juin

• Bureau du SERCE

10 juin

• Commission « Prévention & Sécurité »

• Commission « Environnement »

11 juin

• Europe On : réunion trimestrielle des Directeurs généraux des syndicats adhérents

• Commission « Formation »

15 juin

• Commission « Caténaires »

• Commission « Réseaux de distribution HTA-BT »

• Webconférence « Améliorons la Ville – Tertiaire : Production d'énergie, stockage et autoconsommation »

16 juin

• Conseil d'administration du SERCE

17 juin

• FNTP : Assemblée générale

18 juin

• SERCE/Enedis : Forum « Postes Sources »

25 juin

• Commission « Efficacité énergétique »

• SERCE/Enedis : GT Prévention

28 juin

• SERCE – OPPBTP : Cérémonie de remise des prix du Concours Sécurité

29 juin

• Commission « Qualification »

• FNTP : Comité DT-DICT

• Commission « Éclairage public et Équipements connectés »

30 juin

• CQP « Monteur en signalisation ferroviaire » : session d'examen